

Réf: Dossier N° : 47597

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « ANR CONSTRUCTION CI »****Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS, 19 BP 1520 ABJ 19**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 26 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ANR CONSTRUCTION CI » .

Objet: Construction, Fabrication de matériels de construction

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS, 19 BP 1520 ABJ 19

GERANT: Monsieur ALOWAKINNOU NOUTAYI ROMARIC.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08404 du 26/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7663 du 26/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

